

[Texte]

M. Bellemare: J'aimerais que ce soit «trois membres».

The Chairman: That at least three members—

Mr. Bellemare: *Oui.*

The Chairman: —be present and both government and opposition members are present.

M. Blackburn: Monsieur le président, je voudrais quelques explications. Lorsqu'on parle de trois membres, dont un membre de l'opposition, est-ce qu'il devrait y avoir au moins deux membres du gouvernement, c'est-à-dire, le président et un membre de notre côté?

Le président: La motion est claire. Le président ou le vice-président est autorisé à tenir des réunions, à recevoir des témoignages et en permettre la publication. J'imagine qu'un membre de l'opposition... Eh bien, si je suis ici comme président, il faudrait deux membres additionnels du côté du gouvernement.

M. Blackburn: On dit «au moins trois députés soient présents et que le gouvernement et un membre de l'opposition soient tous les deux représentés».

Le président: Il n'y a pas de problème.

M. Blackburn: D'accord! Il n'y a pas de problème.

M. Bellemare: Monsieur le président, j'aimerais soulever un point de clarification. Si vous êtes présent, il faut deux membres du gouvernement et un membre du Parti libéral de ce côté-ci, parmi les membres ordinaires, et un membre du Nouveau parti démocratique.

Le président: Non! Je pourrais être ici, avec vous monsieur Bellemare, et du moment qu'il y a M. Blackburn, ou M. Saint-Julien, ou M. Casey, ou M. Kempling, on peut tenir une réunion.

M. Blackburn: Cela ne peut pas être deux membres de l'opposition plus le président. Il faut qu'il y ait un membre de notre côté au moins.

Le président: Il faut qu'il y ait un membre du gouvernement, en l'occurrence, avec moi comme président et un membre de l'opposition qui pourrait être vous, monsieur Bellemare ou M. Whittaker.

M. Bellemare: Merci.

Le président: Rubrique 6: Constitution du Sous-comité du programme et de la procédure. Qu'un Sous-comité du programme et de la procédure composé du président, des vice-présidents et du représentant du Nouveau parti démocratique, soit établi.

La motion est proposée par M. Young.

La motion est adoptée

The Chairman: Library of Parliament, research officers:

That the committee retain the services of one or more research officers from the Library of Parliament, as needed, to assist the committee in its work at the discretion of the chairman.

Mr. Whittaker (Okanagan—Similkameen—Merritt): I so move.

[Traduction]

Mr. Bellemare: I would like it to say "three members".

Le président: Qu'au moins trois membres...

M. Bellemare: *Yes.*

Le président: ...soient présents et que le gouvernement et l'opposition soient tous deux représentés.

Mr. Blackburn: Mr. Chairman, I would like an explanation. When we speak of three members, one of whom is from the opposition, should there be at least two government members, that is, the Chairman and a member from our side?

The Chairman: The motion is clear. The Chairman or the vice-chairman is authorized to hold meetings, to hear evidence and to authorize its publication. I imagine that an opposition member... Well, if I am here as Chairman, we would need two government members as well.

Mr. Blackburn: It says "at least three members are present and that both government and opposition members are present".

The Chairman: No problem with that.

Mr. Blackburn: I agree! No problem with that.

Mr. Bellemare: Mr. Chairman, I would like to clarify one point. If you are present, we need two government members, one ordinary Liberal member from this side, i.e. not the Chairman and one New Democratic member.

The Chairman: No! I could be here with you, Mr. Bellemare, and as long as Mr. Blackburn or Mr. Saint-Julien or Mr. Casey or Mr. Kempling is here, we could hold a meeting.

Mr. Blackburn: We cannot have two opposition members and the Chairman. We need at least one member from our side.

The Chairman: In this case, there would have to be a government member, along with myself as Chairman and an opposition member who could be you, Mr. Bellemare, or Mr. Whittaker.

Mr. Bellemare: Thank you.

The Chairman: Item 6: Appointment of a subcommittee on agenda and procedure. That a subcommittee on agenda and procedure, consisting of the Chairman, the vice-chairmen and the representative of the New Democratic Party, be established.

Mr. Young so moves.

Motion agreed to

Le président: Bibliothèque du Parlement, attachés de recherche :

que le comité retienne, s'il le juge utile et à la discrétion du président, les services d'un ou des attachés de recherche de la Bibliothèque du Parlement pour l'aider dans ses travaux.

M. Whittaker (Okanagan—Similkameen—Merritt): Je le propose.